



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MISE EN PLACE ET ABONNEMENT DE
LA SOLUTION EDIFLEX POUR LA
RECONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL ET
SPORTIF POMPIDOU**

**DÉCISION N° DM-25-080
EN DATE DU 25 MARS 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société EPICTURE dont le siège social est situé 132 rue du Faubourg Saint Denis 75010 Paris, étant la plus avantageuse financièrement et techniquement,

D É C I D E

DE SIGNER un contrat d'une durée de 30 mois du 01/05/2025 au 31/07/2027 avec la société EPICTURE représentée par son directeur Monsieur HANINE Hicham, dûment habilité à signer le contrat.

Le contrat se décompose comme suit :

- Abonnements :
EDIFLEX pour un montant annuel de 12 400.00 € HT (14 880.00 € TTC)
CHORUS pour un montant de 10 850.00 € HT (13 020.00 € TTC)
- Installations :
EDIFLEX pour un montant de 1 350.00 € HT (1 620.00 € TTC)
CHORUS pour un montant de 1 700.00 € HT (2 040.00 € TTC)
- Formations pour un montant de 5 500.00 € HT (6 600.00 € TTC):

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250325-lmc1H13005H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/03/2025
Date de Publication : 25/03/2025

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250325-Imc1H13005H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/03/2025
Date de Publication : 25/03/2025